

## Comité d'entreprise, « Bien gérer, c'est anticiper ! »

Alors qu'une organisation syndicale reconnaît notre bonne gestion du comité d'établissement en jugeant « qu'il n'y a jamais eu autant d'argent au CLE » une explication s'impose !!!

FO a pour habitude de provisionner l'argent nécessaire au lancement de toute activité et a la motivation d'innover en permanence dans les différentes prestations proposées aux salariés.

Par le passé, certains ont engagé l'argent de la « solidarité » avant de l'avoir en comptabilité puis ont été dans l'obligation de baisser drastiquement le niveau des prestations pour les adhérents du CE.

Pour FO cette douloureuse mésaventure ne doit plus jamais se reproduire et nous y veillons !

## Une gestion saine, sérieuse et en toute transparence

Lorsque nous avons pris nos fonctions au sein du Comité d'établissement, nous avons hérité d'une situation qui nous paraît aujourd'hui, après 5 ans d'expériences, simplement **inadmissible**.

Nous ne reviendrons pas sur les indécidables tolérées par certains mais nous vous devons également « **la clarté et la vérité** » :

- Qui accepterait aujourd'hui de payer une prestation sans facture en retour ?
- Qui accepterait de rémunérer une salariée 38h alors qu'elle n'en réaliserait réellement que 30h ?
- Quel gestionnaire laisserait environ 5000€ d'impayés en fin d'exercice comptable sans aller les récupérer prétextant qu'au vu du budget « c'est à la marge... » ?
- Quel élu digne de ce nom pourrait investir plus de 10 000€ dans un logiciel de comptabilité sans savoir l'utiliser ni même connaître le mot de passe pour le démarrer ?
- Quel syndicaliste, prêt à toutes « les avancées sociales » laisserait les salariées du CE sans aucune formation professionnelle pendant plus de 10 années ?
- Quel secrétaire de Comité d'établissement accepterait une année de procès-verbaux de retard avec deux salariées embauchées à plein temps au CE et solliciterait une mission d'intérim pour solder le travail ?
- Quel responsable serait capable de ne pas redistribuer les divers lots ou cadeaux que les prestataires offrent au CE ?
- Quel syndicat accepterait de ne plus prendre en charge les enfants de salariés légitimes qui suite à un divorce ne vivraient plus au domicile ?
- Qui accepterait de voir son compte débiteur au restaurant affiché à la porte d'entrée du self ou son salaire divulgué au milieu de l'atelier ?

**Aujourd'hui, après 6 années de gestions du CE par FO, accepteriez-vous ce modèle de gestion. En toute objectivité ce scénario représenterait-il à vos yeux une « avancée sociale » !!!**

Depuis les élections professionnelles de 2011 vous votez massivement pour les listes FO portées par un bilan **irréprochable** et qui représente à vos yeux **une valeur sûre** de par nos diverses actions.

**Votre vote représente la certitude** de pérenniser et développer l'ensemble des prestations proposées par votre CE au mieux de vos intérêts.

Gérer un CE comme celui de SNECMA Le Creusot ne **s'improvise pas** !!! Pour mémoire 5% de la masse salariale est attribuée à notre CE par an, et cela représente environ 500 000€.

**Vos représentants FO ont l'expérience d'une gestion responsable et efficace !**

**Voici en quelques lignes les principales mesures et avancées de nos mandats successifs.**

### **Gestion des œuvres sociales**



- ✓ Optimisation de l'offre restauration avec comme priorité la maîtrise du coût des repas pour une qualité au rendez-vous (légumes frais, choix multiples pour les entrées, plats, desserts...)
- ✓ Développement des prestations en faveur de l'enfance, prise en charge des enfants jusqu'à 14 ans lors des spectacles de Noël
- ✓ Multiplication des offres et commandes groupées
- ✓ Augmentation des plafonds de la commission vacances. (qui a du faire réfléchir certains.....)
- ✓ Harmonisation et plafonnement des différentes activités du CE
- ✓ Activités liées au 25 ans du CE (préparation en cours pour fêter ensemble les 30ans.....)
- ✓ Depuis que le CE est géré par FO pas une facture n'est restée impayée

### **Lancement de nouvelles activités**

- ✓ CELTO espace Balnéothérapie.
- ✓ Noël pour tous et panier garni pour les retraités
- ✓ Repas de fin d'année avec service à l'assiette
- ✓ Concert nationaux
- ✓ MONDIAPIC (semaine à 100€)
- ✓ Soutien scolaire (site « tout apprendre »)
- ✓ Doublement des activités pour les enfants (2 activités prises en charges culturelles et /ou sportives)
- ✓ Section tirs sportif
- ✓ Sortie des « retraités » (les élus payant leur journée !).

### **Les activités bonifiées**

- ✓ Redistribution intégrale des lots et cadeaux des partenaires du CE.
- ✓ Distribution de chèques vacances, vacances plus et CADHOC.
- ✓ Opération coups de cœurs pour les manifestations locales (pièces de théâtres, « one man show »...).
- ✓ Journées sorties SNECMA (Normandie, Puy du fou, Lisbonne, WE skis...).
- ✓ Ouverture sur l'ensemble des prestations proposées par « tout apprendre » grâce à notre rapprochement avec le CE de MESSIER BIDOS géré par FO.

## Gestion administrative du CE

- ✓ Procédure sur la rédaction des procès-verbaux de CE en une semaine.
- ✓ Mise en place d'un règlement intérieur encadrant les dépenses de fonctionnement (compte 0,2%).
- ✓ Maîtrise du budget administratif.
- ✓ Neutralisation comptable de la « solidarité » (plus d'effet négatif sur nos comptes).
- ✓ Facturation systématique de toutes les activités du CE.
- ✓ Relance et suivi systématique des impayés. (si non-paiement, radiation temporaire du CE).
- ✓ Encaissement des chèques à chaque fin de semaine.
- ✓ Procédure de gestion sur la sécurisation des caisses du CE.
- ✓ Point trésorerie à chaque réunion plénière de CE.
- ✓ Ouverture de livrets à court terme qui travaillent à des taux intéressants.
- ✓ Embauche d'une salariée à mi-temps.
- ✓ Travail des élus FO au CE afin de combler ce mi-temps.
- ✓ Formation des salariées du CE...

**Avec ce bilan qui pourrait avoir la légitimité de nous taxer d'un « recul social » sur notre gestion du Comité d'Etablissement, un minimum d'honnêteté ne serait-il pas le bienvenu ?**

**« De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».**

**C'est un adage que FO s'emploie à appliquer au quotidien pour la gestion de notre CE.**

**Pour FO lorsqu'on est complice du MEDEF sur le dossier des retraites ou 100% des salariés sont perdant ou de la loi travail, on ne donne pas de leçon de morale en termes de régression sociale !!!**



## Modifications du calcul du CVL

Dans un souci d'équité évidente entre les salariés, les élus FO ont décidé après plusieurs réunions de travail :

- d'arrêter la pratique de l'application de coefficients minorés que nous jugeons être de nature discriminatoire.
- De ne plus tenir compte des ressources de la famille.
- De ne demander que le renseignement de la composition familiale en début d'année ou en cours d'année s'il y a une modification de la composition.
- De positionner le coefficient minimal à une valeur de 33% pour un célibataire ou un couple sans enfant
- De positionner le coefficient maximal à 65% pour la famille en fonction du nombre d'enfants à charge
- D'ajouter 8% par enfants à charge au coefficient d'accueil sans dépasser 65%.
- De privilégier et aider l'émancipation des enfants de salariés en ajoutant 3% sur le coefficient pour toutes sorties non accompagnées des parents.

**Ce nouveau règlement simple d'application, compréhensible de tous, remet au sein du CE une équité face à la quote-part salariale apporté par tout à chacun.**

Le coefficient moyen progressera d'environ 6% ce qui impose une période d'observation sur l'évolution de consommation des salariés avant toute autre modification qui impacterait encore les budgets.

Comme à son habitude un « **Parti Syndicaliste** » tente de survivre en créant la polémique, en essayant sournoisement de monter les catégories socioprofessionnelles les unes contre les autres et font même dans le populisme en annonçant qu'il suffit « **de doubler les plafonds pour que tout le monde gagne** » et se permettent même de divulguer le salaire de certains salariés dans l'atelier.

Avoir une activité au CE et par conséquent connaître des éléments sur votre vie privée, nous engage à un devoir de confidentialité, ce n'est pas le cas de tous...

Evidemment « **il ne faut pas sortir de Saint CYR** » pour comprendre qu'en doublant les plafonds de la commission vacances tout le monde en sortirait gagnant **enfin tout le monde sauf le budget**.... D'ailleurs posez-vous les bonnes questions :

- Pourquoi, alors qu'ils avaient les clés du camion et que le coefficient moyen chutait, la décision a été prise d'augmenter de 7 points le CVL (portant ce dernier de 20 à 27%) en continuant de discriminer une catégorie de salariés (coefficient minoré !!!).
- Vos élus FO ont le sens des responsabilités et lorsque nous écrivons que nous allons observer l'évolution du nouveau calcul du CVL avant de prendre d'autres résolutions, avez-vous le sentiment que nous n'assumons pas nos écrits ?
- Pourquoi ne demander que les ressources de la famille ?
  - ✓ si le conjoint possède un CE important est-ce la même chose que celui qui n'en possède pas ?
  - ✓ si le concubin travaille à ERDF ou chez l'épicier du coin, à salaire égale ont-ils les mêmes avantages ?
  - ✓ où doit-on arrêter l'intrusion des élus dans la vie privée des salariés ?
  - ✓ Avoir une vision sur le patrimoine des salariés ne regarde pas le CE (visible sur la feuille d'imposition)
- Quel gestionnaire responsable de CE, doublerait un plafond de remboursement sans garantie de tenir les budgets associés ?
- Pourquoi ce syndicat qui prône tellement la solidarité sociale, n'appliquait-il pas le CVL sur l'ensemble des activités du CE (restaurant d'entreprise, licences sportives,...)?

**Ce qui est vrai** c'est que FO prendra le temps d'analyser l'impact **réel** d'une évolution des plafonds des locations de la commission vacances, en réalisant des projections complètes sur l'ensemble de la population des adhérents, **sans se focaliser sur le cas d'un ou deux élus.**

Nous n'avons pas la prétention de tout connaître ou de tout savoir mieux que les autres mais une chose est sûre, nous ne sommes pas élus pour « regarder passer les trains » et cesser de faire évoluer le comité d'établissement.

**Rejoignez l'équipe FO et aidez-nous à améliorer notre CE !!!**

	<p>Face à la propagande du MEDEF et du gouvernement relayée dans les entreprises et les médias, Soyez <b>MIEUX INFORMÉS</b>, demandez un point de vue syndical.</p> <p>Rejoignez <b>FO, SYNDICAT</b> <b>LIBRE, INDÉPENDANT ET REVENDICATIF !</b></p>
---	--